

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1153**4 novembre 2003****SOMMAIRE**

Absolute Ventures S.A., Luxembourg	55320	xembourg	55337
Acaju Investments S.A., Luxembourg	55324	Firstnordic Fund Management Company S.A., Luxembourg	55340
Amad Holding S.A., Luxembourg	55342	Formation & Communication S.A., Mamer.....	55300
Anastasia Holding, S.à r.l., Luxembourg	55318	France Industrial Properties No I S.A., Luxembourg	55315
Ansedonia S.A., Luxembourg	55305	France Luxembourg Invest Advisory Holding S.A., Luxembourg	55328
Apparatur Verfahren S.A.H., Luxembourg.....	55326	France Luxembourg Invest Sicav, Luxembourg ..	55319
Artimmo S.A.H., Luxembourg	55320	Gestafin Holding S.A., Luxembourg	55306
Barramundi, S.à r.l., Luxembourg	55319	Great Waters S.A., Luxembourg	55322
BEPEF Investments III, S.à r.l., Luxembourg	55326	Groengrond S.A., Luxembourg.....	55323
Bearbull (Luxembourg) S.A., Luxembourg.....	55327	Hadhan Holding S.A., Luxembourg	55307
Becrolux S.A., Luxembourg	55304	Hakogel S.A., Luxembourg	55344
Becromal Trading S.A., Luxembourg	55306	Hellas Finance Holding S.A., Luxembourg	55309
Beta International, Sicav, Luxembourg	55328	Host IT Luxembourg S.A., Luxembourg	55325
Beta Lux Selection, Sicav, Luxembourg	55327	IBEF S.A., Luxembourg	55309
Bétons Frais S.A., Schifflange	55308	Immobilier Fashion S.A., Luxembourg	55309
BIP S.A., BGL Investment Partners S.A., Luxembourg	55330	Immobilière Argile S.A., Luxembourg.....	55326
Bristol-Myers Squibb Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55321	Imomai S.A., Luxembourg	55322
C.S.P. Holding S.A., Luxembourg	55322	Inalux S.A.H., Luxembourg	55323
Cabot Holding S.A., Luxembourg	55331	Ind Invest S.A.H., Luxembourg.....	55344
Capital Guidance (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55320	International Fashion Trading S.A., Luxembourg.	55309
CBS S.A., Luxembourg	55324	Intertel & Co S.C.A., Luxembourg	55328
Degroof Conseil (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55327	Intertel & Co S.C.A., Luxembourg	55330
Degroof Holding Luxembourg S.A., Luxembourg .	55327	Jani S.A., Luxembourg	55325
Dewaay Luxembourg S.A., Luxembourg	55305	Kimberly-Clark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55319
EB Trading S.A., Luxembourg	55316	Kimberly-Clark Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55319
Embafin S.A., Luxembourg	55304	Knox, S.à r.l., Luxembourg	55317
EuroFinaDec S.A.H., Luxembourg	55306	Lexicon S.A., Luxembourg	55317
EuroFinaDec S.A.H., Luxembourg	55306	LIA - Letzeburger Immobilien Agence, S.à r.l., Luxembourg	55342
F.G. Holding S.A., Luxembourg	55324	LNG Holdings S.A., Luxembourg	55342
Faita S.A., Luxembourg	55308	LNG Holdings S.A., Luxembourg	55344
Fantuzzi Reggiane Corporation Holding S.A., Luxembourg	55299	Luminant Investments, S.à r.l., Luxembourg	55322
Fausta Participations S.A., Luxembourg	55312	M & M Global Diffusion S.A., Luxembourg	55341
Fiba Holding S.A., Luxembourg	55307	Max Mara International S.A., Luxembourg	55309
Fiba Holding S.A., Luxembourg	55307	Metelco S.A., Luxembourg	55317
Figaro Coiffure S.A., Luxembourg	55305		
Firstnordic Fund Management Company S.A., Luxembourg			

Micaboul Holding S.A., Luxembourg	55324	Sofinmer S.A., Luxembourg	55308
Oriflame Holding Too Limited, S.à r.l., Luxembourg	55310	Sogepro S.A., Luxembourg	55341
Ormeaux S.A., Luxembourg	55323	Télévision Holdings International S.A., Luxembourg	55316
Plastiche Holding, S.à r.l., Luxembourg	55316	Texfina S.A., Luxembourg	55298
Platinum Investments S.A. Luxembourg, Luxembourg	55304	Texfina S.A., Luxembourg	55298
Pole Star S.A.	55321	Thermo Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxembourg	55300
Pouchera S.A.H., Luxembourg	55299	Thermo Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55300
Propolis S.A.H., Luxembourg	55323	Thiarque Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55300
Propriano Holding S.A., Luxembourg	55308	TJT (B) (Luxembourg) Investment Company, S.à r.l., Luxembourg	55313
Provence Investissement S.A., Luxembourg	55320	TJT (B) (Luxembourg) Investment Company, S.à r.l., Luxembourg	55315
Reigate Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg	55300	Torp S.A., Luxembourg	55320
Renaissance Capital (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	55321	Trafico S.A.H.	55307
Resinex S.A., Luxembourg	55318	Transass S.A., Schifflange	55318
Satri S.A., Luxembourg	55299	Ulysse S.A.H., Luxembourg	55298
Satri S.A., Luxembourg	55299	Vanpiperzeel S.A., Luxembourg	55323
Sicris Participation S.A., Luxembourg	55325	Verewinkel S.A., Luxembourg	55324
Sipcam Financial Service S.A., Luxembourg	55305	Voyages Wasteels, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55325
Société de Participation Financière Italmobiliare S.A., Luxembourg	55326	Waste Paper Recycling S.A., Luxembourg	55304
Société Financière pour les Pays d'Outre-Mer S.A.H., Luxembourg	55308	Weissberg S.A., Luxembourg	55321

TEXFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.803.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour **TEXFINA S.A.**

Signature

(065561.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

TEXFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.803.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour **TEXFINA S.A.**

Signature

(065560.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

ULYSSE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 37.929.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(066099.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FANTUZZI REGGIANE CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 87.307.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, réf. LSO-AJ02882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Pour la société FANTUZZI REGGIANE CORPORATION HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(065275.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SATRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 66.014.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(065292.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SATRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 66.014.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(065293.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

SATRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 66.014.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(065294.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

POUCHERA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 44.617.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

POUCHERA S.A., Société Anonyme Holding

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(066175.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

THERMO LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 85.261.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02256, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(066005.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

THERMO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 85.263.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

Signature.

(066006.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FORMATION & COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8247 Mamer, 1, rue des Maximins.
R. C. Luxembourg B 86.930.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

S. Delonnoy.

(066007.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

THIARQUE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 55.307.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 16 octobre 2003.

Signature.

(066009.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 2,178,840,900.-.

Registered office: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 78.504.

In the year two thousand and three, on the twenty-ninth of September.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

RB HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. a limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 39, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

here represented by Mrs Linda Korpel, lawyer, with professional address in Metz, France, by virtue of a proxy given on September 29th, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the only shareholder of the limited liability company established in Luxembourg under the name of REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 78.504, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 24th, 2000, published in the Mémorial, Recueil C dated April 26, 2001, No 306. The by-laws have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 15th, 2000, published in the Mémorial, Recueil C dated July 20, 2001, No 554.

II. The appearing party, represented as above stated, declared to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

- 1) Cancellation of the par value of the Company's shares;
- 2) Convert the Company's share capital from Euro into United States dollars with economic effect as at September 27th, 2003 and using the exchange rate of EUR 1.- USD 1,1487.- as at the closing day of September 26th, 2003, the present share capital of EUR 2,178,840,900.- (Two Billion One Hundred Seventy Eight Million Eight Hundred Forty Thousand Nine Hundred Euro) being replaced by a share capital of USD 2,502,834,541.- (Two Billion Five Hundred and Two Million Eight Hundred Thirty Four Thousand Five Hundred Forty One United States Dollars);
- 3) Decrease the Company's share capital by an amount of USD 41.- (Forty One United States Dollars) in order to lower it from its present amount of USD 2,502,834,541.- down to USD 2,502,834,500.- (Two Billion Five Hundred and Two Million Eight Hundred Thirty Four Thousand Five Hundred United States Dollars) without cancellation of shares;
- 4) Re-establishment of a par value in the amount of USD 100.- (One Hundred United States Dollars) per share, thus leaving a share capital amounting to USD 2,502,834,500.- represented by 25,028,345 (Twenty Five Million Twenty Eight Thousand Three Hundred Forty Five) shares having a par value of USD 100.- each;
- 5) Subsequent amendment of the Article 6 of the by-laws to give it henceforth the following content:

«**Art. 6.** The share capital is set at USD 2,502,834,500.- (Two Billion Five Hundred and Two Million Eight Hundred Thirty Four Thousand Five Hundred United States Dollars) represented by 25,028,345 (Twenty Five Million Twenty Eight Thousand Three Hundred Forty Five) class A shares of a par value of USD 100.- (One Hundred United States Dollars) each.»

6) Amendment of the Company's accounting year, the current accounting year started on January 1st, 2003 will end on September 26th, 2003;

7) Subsequent amendment of the article 15 of the by-laws to give it henceforth the following content:

«**Art. 15.** The Company's financial year starts on September 27th and ends on September 26th of each year.»

8) Decision to amend the third paragraph of the article 17 of the by-laws introducing the possibility for the Company to distribute an interim dividend to give it henceforth the following content:

«**Art. 17 §3.** The board of managers may decide to pay an interim dividend on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution provided always that the amount to be distributed by way of interim dividend shall not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and any sums to be allocated to the statutory reserve established by Law or by these Articles.»

9) Miscellaneous.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to cancel the par value of the Company's shares.

Second resolution

The sole shareholder resolved to convert the Company's share capital from Euro into United States dollars with economic effect as at September 27th, 2003 and using the exchange rate of EUR 1.- USD 1,1487.- as at the closing day of September 26th, 2003, the present share capital of EUR 2,178,840,900.- (Two Billion One Hundred Seventy Eight Million Eight Hundred Forty Thousand Nine Hundred Euro) being replaced by a share capital of USD 2,502,834,541.- (Two Billion Five Hundred and Two Million Eight Hundred Thirty Four Thousand Five Hundred Forty One United States Dollars).

Third resolution

The sole shareholder resolved to decrease the Company's share capital by an amount of USD 41.- (Forty One United States Dollars) in order to lower it from its present amount of USD 2,502,834,541.- down to USD 2,502,834,500.- (Two Billion Five Hundred and Two Million Eight Hundred Thirty Four Thousand Five Hundred United States Dollars) without cancellation of shares.

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to re-establish a par value in the amount of USD 100.- (One Hundred United States Dollars) per share, thus leaving a share capital amounting to USD 2,502,834,500.- represented by 25,028,345 (Twenty Five Million Twenty Eight Thousand Three Hundred Forty Five) shares having a par value of USD 100.- each.

Fifth resolution

The sole shareholder resolved to amend the article 6 amendment of the Article 6 of the by-laws to give it henceforth the following content:

«**Art. 6.** The share capital is set at USD 2,502,834,500.- (Two Billion Five Hundred and Two Million Eight Hundred Thirty Four Thousand Five Hundred United States Dollars) represented by 25,028,345 (Twenty Five Million Twenty Eight Thousand Three Hundred Forty Five) class A shares of a par value of USD 100.- (One Hundred United States Dollars) each.»

Sixth resolution

The sole shareholder resolved to amend the financial year end of the Company from December 31 to September 26th, in such a way that the first closing for the amended financial year will take place on September 26, 2003.

Seventh resolution

The sole shareholder resolved to amend the article 15 of the by-laws to give it henceforth the following content:

«**Art. 15.** The Company's financial year starts on September 27th and ends on September 26th of the following year.»

Eighth resolution

The sole shareholder resolved to amend the third paragraph of the by-laws introducing the possibility for the Company to distribute an interim dividend, to give it henceforth the following content:

«**Art. 17 §3.** The board of managers may decide to pay an interim dividend on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for distribution provided always that the amount to be distributed by way of interim dividend shall not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and any sums to be allocated to the statutory reserve established by Law or by these Articles.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

RB HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l. société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 39, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg,

ici représenté par Mme Linda Korpel, juriste, de résidence à Metz (France), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 septembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l. («la Société»), R.C. Luxembourg B 78.504, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial, Recueil C du 26 avril 2001, n° 306. Les statuts de la Société ont été modifié par acte du notaire instrumentant en date du 15 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil C du 20 juillet 2001, n° 554.

II. La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare être pleinement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1) Suppression de la valeur nominale des actions de la Société;

2) Conversion du capital social de Euro en dollars des Etats-Unis avec effet économique au 27 septembre 2003 utilisant le taux de change EUR 1,- USD 1.1487,- à la clôture du 26 septembre 2003, le capital social actuel s'élevant à EUR 2.178.840.900,- (Deux Milliards Cent Soixante Dix Huit Millions Huit Cent Quarante Mille Neuf Cent Euros), il sera remplacé par un capital social d'un montant de USD 2.502.834.541,- (Deux Milliards Cinq Cent Deux Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Cinq Cent Quarante et Un Dollars des Etats Unis);

3) Diminution du capital social d'un montant de USD 41,- (Quarante et Un Dollars des Etats Unis) afin de la porter de son montant actuel de USD 2.502.834.541,- à un montant de USD 2.502.834.500,- (Deux Milliards Cinq Cent Deux Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Cinq Cents Dollars des Etats Unis) sans annulation d'actions;

4) Rétablissement d'une valeur nominale d'un montant de USD 100,- (Cent Dollars des Etats Unis) par action, obtenant ainsi un capital social de USD 2.502.834.500,- représenté par 25.028.345 (Vingt Cinq Millions Vingt Huit Mille Trois Cent Quarante Cinq) actions d'une valeur nominale de USD 100,- chacune;

5) Modification subséquente de l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social s'élève à USD 2.502.834.500,- (Deux Milliards Cinq Cent Deux Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Cinq Cent Dollars des Etats Unis) représenté par 25.028.345 (Vingt Cinq Millions Vingt Huit Mille Trois Cent Quarante Cinq) actions de catégorie A d'une valeur nominale de USD 100,- (Cent Dollars des Etats Unis) chacune.»

6) Modification de la clôture de l'exercice social, l'exercice social ayant débuté le 1^{er} janvier 2003 devant s'achever le 26 septembre 2003;

7) Modification subséquent de l'article 15 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'exercice social débute le 27 septembre et s'achève le 26 septembre de l'année suivante, chaque année.»

8) Modification de l'article 17 alinéa 3 des statuts afin d'introduire la possibilité de verser un dividende intérimaire, cet article devant par conséquent avoir la teneur suivante:

«**Art. 17 §3.** Le Conseil de Gérance peut décider de payer un dividende intérimaire sur base de comptes préparés par les gérants montrant que des fonds suffisants sont à la disposition de la Société, étant entendu que le montant à

distribuer par voie de dividende intérimaire ne puisse pas excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des résultats reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et de toute somme devant être allouée à une réserve légale prévue par la Loi ou à toute autre réserve établie par les statuts.»;

9) Divers.

III. La comparante a requis le notaire instrumentant de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions de la Société.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de convertir le capital social de Euro en dollars des Etats-Unis avec effet économique au 27 septembre 2003 utilisant le taux de change EUR 1,- USD 1.1487,- à la clôture du 26 septembre 2003, le capital social actuel s'élevant à EUR 2.178.840.900,- (Deux Milliards Cent Soixante Dix Huit Millions Huit Cent Quarante Mille Neuf Cent Euros), il sera remplacé par un capital social d'un montant de USD 2.502.834.541,- (Deux Milliards Cinq Cent Deux Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Cinq Cent Quarante et Un Dollars des Etats Unis).

Troisième résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social d'un montant de USD 41,- (Quarante et Un Dollars des Etats Unis) afin de la porter de son montant actuel de USD 2.502.834.541,- à un montant de USD 2.502.834.500,- (Deux Milliards Cinq Cent Deux Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Cinq Cents Dollars des Etats Unis) sans annulation d'actions.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de rétablir une valeur nominale d'un montant de USD 100,- (Cent Dollars des Etats Unis) par action, obtenant ainsi un capital social de USD 2.502.834.500,- représenté par 25.028.345 (Vingt Cinq Millions Vingt Huit Mille Trois Cent Quarante Cinq) actions d'une valeur nominale de USD 100,- chacune;

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social s'élève à USD 2.502.834.500,- (Deux Milliards Cinq Cent Deux Millions Huit Cent Trente Quatre Mille Cinq Cent Dollars des Etats Unis) représenté par 25.028.345 (Vingt Cinq Millions Vingt Huit Mille Trois Cent Quarante Cinq) actions de catégorie A d'une valeur nominale de USD 100,- (Cent Dollars des Etats Unis) chacune.»

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier la clôture de l'exercice social, l'exercice social ayant débuté le 1^{er} janvier 2003 devant s'achever le 26 septembre 2003.

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 15.** L'exercice social débute le 27 septembre et s'achève le 26 septembre de l'année suivante, chaque année.»

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 17 alinéa 3 des statuts afin d'introduire la possibilité de verser un dividende intérimaire, cet article devant par conséquent avoir la teneur suivante:

«**Art. 17 §3.** Le Conseil de Gérance peut décider de payer un dividende intérimaire sur base de comptes préparés par les gérants montrant que des fonds suffisants sont à la disposition de la Société, étant entendu que le montant à distribuer par voie de dividende intérimaire ne puisse pas excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des résultats reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et de toute somme devant être allouée à une réserve légale prévue par la Loi ou à toute autre réserve établie par les statuts.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, vol. 140S, fol. 86, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

J. Elvinger.

(066070.3/211/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

PLATINUM INVESTMENTS S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 69.282.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 octobre 2003 que:
FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire, en remplacement de FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI démissionnaire. Pleine et entière décharge a été accordée au commissaire démissionnaire. Le mandat du nouveau commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour extrait conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066012.3/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

WASTE PAPER RECYCLING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 49.331.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, l'administrateur-délégué Monsieur Paolo Mondia, est désormais domicilié:
- Via Carlo Frasca, 3, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, en octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066013.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

EMBAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 46.238.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, l'administrateur-délégué Monsieur Paolo Mondia, est désormais domicilié:
- Via Carlo Frasca, 3, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, en octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066014.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BECROLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.584.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, l'administrateur Monsieur Paolo Mondia, est désormais domicilié:
- Via Carlo Frasca, 3, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, en octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066015.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

SIPCAM FINANCIAL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 90.271.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, l'administrateur Monsieur Paolo Mondia, est désormais domicilié:
- Via Carlo Frasca, 3, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, en octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066016.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

ANSEDONIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 52.027.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, l'administrateur Monsieur Paolo Mondia, est désormais domicilié:
- Via Carlo Frasca, 3, CH-6901 Lugano.

Luxembourg, en octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066018.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

DEWAAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.966.

—
EXTRAIT

Il résulte de la lettre du 30 juin 2003 que Monsieur Benoît Léonard de Juvigny a notifié sa démission en sa qualité d'administrateur de la société DEWAAY LUXEMBOURG S.A.

Cette démission a pris effet au 1^{er} juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066017.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FIGARO COIFFURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 74, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 15.250.

—
Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires à Luxembourg le 2 avril 2002

- Le Mandat des administrateurs est renouvelé pour une durée de 6 ans et le Conseil d'Administration est autorisé à reconfirmer M. Fred Borscheid en qualité d'administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société.

- Le mandat de Commissaire aux comptes sera assuré, à compter du 1^{er} janvier 2003, par la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., avec siège social à Blaschette.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03906. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066369.3/607/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

EuroFinaDec, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 74.057.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02463, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour la société EuroFinaDec

Signature

(066024.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

EuroFinaDec, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 74.057.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ00267, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour la société EuroFinaDec

Signature

(066026.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BECROMAL TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 55.241.

—
Rectificatif
EXTRAIT

Il y a lieu de lire:

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 juin 2003 que:

- Monsieur Michel Ledin, directeur, demeurant à 8, Chemin du Vieux-Clos à CH-1231 Conche a été nommé à la fonction de président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, en octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

au lieu de:

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 18 juin 2003 que:

- Monsieur Michel Ledin, directeur, demeurant à 8, Chemin du Vieux-Clos à CH-Conche a été nommé à la fonction de président du conseil d'administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2003.

Pour extrait conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066019.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

GESTAFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 78.934.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(066025.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

HADHAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 23.814.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

HADHAN HOLDING S.A., Société Anonyme

Signature

A. Abdullah Al Sulaiman / S. Abdulaziz Al Sulaiman

Administrateur / Administrateur

(066029.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FIBA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 61.238.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIBA HOLDING S.A.

Société Anonyme

A. Benouari / K. Sahnine

Administrateur / Administrateur

(066032.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FIBA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 61.238.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04103, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIBA HOLDING S.A.

Société Anonyme

A. Benouari / K. Sahnine

Administrateur / Administrateur

(066034.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TRAFICO S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 41.682.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 septembre 2003

Les démissions de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, de Monsieur Serge Krancenblum, diplômé en M.B.A., demeurant au 40, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg, de Monsieur Jean-Robert Bartolini, diplômé en D.E.S.S., demeurant au 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem, de Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant au 12, rue Théodore Eberhard, L-1452 Luxembourg en tant qu'Administrateurs et de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes sont acceptées.

Etant donné qu'aucune candidature n'a été présentée, il n'est pas pourvu au remplacement des postes vacants.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet au 4 septembre 2003.

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2003.

Certifié sincère et conforme

TRAFICO S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066531.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

PROPRIANO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 29.210.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PROPRIANO HOLDING S.A.

Société Anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(066036.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FAITA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.160.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04464, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(066038.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 58.649.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(066040.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

SOFINMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 68.886.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signatures.

(066041.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BETONS FRAIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».
R. C. Luxembourg B 6.752.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2003

L'Assemblée nomme en tant que membres du Conseil d'Administration Mme Bonaria Carmen, M. Bonaria André, MATERIAUX S.A., représentée par M. Weiler Christian, M. Fischer Heinz, M. De Melo Rodrigues Antonio pour une période de 6 ans.

Le mandat d'administrateur-délégué de M. Bonaria André est renouvelé pour 6 ans.

La société MAZARS est renommée comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2003.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066387.3/1682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

INTERNATIONAL FASHION TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.129.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signatures.

(066043.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

IMMOBILIAR FASHION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 64.704.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(066044.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

MAX MARA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 41.757.

Le bilan au 29 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signatures.

(066046.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

IBEF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.458.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(066048.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

HELLAS FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 87.042.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 août 2003

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg a été nommé au poste d'administrateur de la société en remplacement de Madame Nathalie Triole, administrateur démissionnaire.

- La SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège 36, route de Longwy L-8080 Bertrange, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A., avec mission de statuer à partir de l'exercice 2003.

- Le mandat de l'administrateur et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066358.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

ORIFLAME HOLDING TOO LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Irish registered office : 1 Stokes Place, St Stephen's Green, Dublin 2, Ireland.

Seat of effective management: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 85.934.

In the year two thousand and three, on the twelfth day of September at 10.50 a.m.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders (the «Meeting») of ORIFLAME HOLDING TOO, S.à r.l. (the «Company»).

The Company was incorporated in Ireland on 19 August 1999 in the Companies Registration Office Dublin under number 311183 in the name of CLOONTILLA FALLS LIMITED and, on 7 October 1999, changed its name to ORIFLAME HOLDING TOO LIMITED. The Company established its seat of effective management in Luxembourg on 24 January 2002 following a Board resolution and as evidenced by a deed of the undersigned notary dated the same day published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, no 776 dated 22 May 2002.

The Meeting is opened by Ms Michaela Beltcheva, private employee, residing in Waterloo, Belgium, acting as Chairperson.

The Meeting appoints Mr Kheng Tung, private employee, residing in Waterloo, Belgium, as Secretary of the Meeting.

The Meeting appoints as Scrutineer Mr Francois Brouxel, lawyer, residing in Luxembourg.

These three individuals constitute the bureau.

Notice convening the meeting are taken as read. It is noted that the sole shareholder of the Company has consented to the holding of the meeting notwithstanding the fact that the Irish statutory notice thereof has not been given.

Having thus been constituted, the bureau draws up the attendance list which, having been signed *ne varietur* by the proxy holder representing the sole shareholder and by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxy.

The Chairperson and in her capacity as proxy for the sole shareholder declares and requests the notary to state that:

1. According to the attendance list, the sole shareholder of the Company is validly represented at the Meeting.

The Meeting can validly deliberate and decide on all subjects mentioned in the agenda.

2. The agenda of the Meeting is the following:

1) for Irish law purposes, winding up of the Company and for Luxembourg law purposes, dissolution and liquidation of the Company;

2) appointment of Mr Guy Lange of 158, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg as liquidator of the Company (the «Liquidator»);

3) granting of powers to the Liquidator.

3. The Meeting, having approved the statements of the Chairperson, and considering itself duly constituted and convened, deliberates and passes by unanimous vote the following resolutions:

Special resolution for Irish law purposes

The following resolution was passed unanimously as a special resolution for Irish law purposes.

«That the company be wound up as a members voluntary winding up and that Mr Guy Lange of 158, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg be and he is hereby appointed Liquidator of the Company for the purpose of such winding up and that he be and is hereby authorised, in accordance with the memorandum and articles of association of the Company, to distribute among the members of the company in specie the whole or any part of the assets of the company.»

Second resolution

For the purposes of Luxembourg law, the Meeting resolves to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Third resolution

The Meeting resolves to appoint Mr Guy Lange of 158, residing avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg as liquidator of the Company.

Fourth resolution

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg Commercial Companies Act dated 10 August 1915, as amended (the «Act»), in so far as, if applicable, such powers are not illegal under Irish law.

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Act, without the prior consent of the general meeting of the shareholders of the Company, in so far as, if applicable, such powers are not illegal under Irish law.

The Liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The Liquidator in so far as, if applicable, such powers are not illegal under Irish law may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers and for such duration as he may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator shall also be authorised to make advance payments of any surplus assets of the Company to the shareholders of the Company as he sees fit.

Fifth resolution

The Meeting resolves that the Liquidator shall be entitled to compensation as agreed with the Company.

The expenses, costs, fees and out-goings of any kind whatsoever borne by the Company as a result of the present Meeting are evaluated at approximately two thousand Euro (2,000.- EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the Chairperson brought the Meeting to a close at 11.00 a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le douze septembre, à 10.50 heures.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, Notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de la Société ORIFLAME HOLDING TOO LIMITED S.à.r.l (la «Société»).

La Société a été enregistrée en Irlande le 19 août 1999 auprès du registre des sociétés de Dublin sous le numéro 311183 sous le nom de CLOONTILLA FALLS LIMITED et le 7 octobre 1999, a changé son nom en ORIFLAME HOLDING TOO LIMITED. La Société a établi son siège d'administration effective à Luxembourg en date du 24 janvier 2002 suite à une décision du conseil d'administration et suivant acte daté du même jour du notaire soussigné, publié au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 776 du 22 mai 2002.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Michaela Beltcheva, employée privée, demeurant à Waterloo (Belgique).

L'Assemblée désigne comme Secrétaire Monsieur Kheng Tung, employé privé, demeurant à Waterloo (Belgique).

L'Assemblée choisit comme Scrutateur Monsieur François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ces trois personnes forment le bureau.

L'avis de convocation à l'Assemblée est considéré comme lu. L'associé unique de la Société a consenti au déroulement de l'Assemblée nonobstant le fait que l'avis statutaire irlandais à cet effet n'a pas été produit.

Le bureau étant ainsi formé, dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'associé unique représenté, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au procès-verbal, ensemble avec la procuration.

Le Président, notamment en sa qualité de représentant de l'associé unique, déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

1. Conformément à la liste de présence, l'associé unique de la Société est valablement représenté à l'Assemblée.

L'Assemblée peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour.

2. La présente Assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1) Pour ce qui concerne les intérêts irlandais, la liquidation de la Société et pour les intérêts luxembourgeois, dissolution et liquidation de la Société;

2) Nomination de M. Guy Lange, demeurant au 158, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg en tant que liquidateur de la Société (le «Liquidateur»);

3) Détermination des pouvoirs du Liquidateur.

3. L'Assemblée ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a revu et discuté des différents points à l'ordre du jour. L'associé unique a ensuite délibéré et pris par vote séparé et unanime les décisions suivantes:

Résolution spéciale concernant les intérêts irlandais

La présente résolution a été prononcée unanimement en tant que résolution spéciale concernant les intérêts irlandais.

«Que la Société est liquidée conformément à la volonté de tous les associés, et que Monsieur Guy Lange, demeurant au 158, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, est nommé, à cet effet, Liquidateur de la Société et est autorisé, conformément aux statuts de société, à distribuer entre les associés de la Société, en espèces, tout ou partie des avoirs de la Société.»

Deuxième résolution

Pour ce qui concerne les intérêts de droit luxembourgeois, l'Assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Guy Lange, demeurant au 158, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, en tant que Liquidateur de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la «Loi»), tout au moins en ce qui concerne les pouvoirs considérés comme légaux selon le droit irlandais.

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des actionnaires de la Société tout au moins en ce qui concerne les pouvoirs considérés comme légaux selon la loi irlandaise.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut se référer entièrement aux écritures de la Société.

Le Liquidateur, tout au moins en ce qui concerne les pouvoirs considérés comme légaux selon la loi irlandaise, peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs, qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'associé unique de la Société tel qu'il juge opportun.

Cinquième résolution

Le Liquidateur aura droit à une rémunération comme convenu avec la Société.

Les dépenses, coûts, rémunérations et autres charges de quelque sorte que ce soit suite à la présente assemblée générale à payer par la Société sont estimés à deux mille Euros (2.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 11.00 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Beltcheva, K. Tung, F. Brouxel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 498, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

G. Lecuit.

(066515.3/220/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

FAUSTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.067.

L'an deux mille trois, le dix-huit septembre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FAUSTA PARTICIPATIONS S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié en date du 3 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C numéro 110 du 2 février 2000, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Hesperange, en date du 14 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil C numéro 1130 du 8 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Koltès, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mme Annick Braquet, employée privée, demeurant à B-Chantemelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Didier Sabbatucci, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.

2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur, TS CORPORATE S.A., société anonyme, ayant son siège social à CH-6900 Lugano, 1, Riva Albertolli, inscrite au registre des sociétés de Lugano sous le numéro CH-514.3.006.847-6.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Koltès, A. Braquet, D. Sabbatucci, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 52, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

G. Lecuit.

(066167.3/220/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 87.845.

In the year two thousand and three, on the fourteenth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

TJT (B) (GIBRALTAR) INVESTMENT COMPANY LIMITED, a company organised under the laws of Gibraltar and having its registered office at 57/63 Line Wall Road, P.O. Box 199, Gibraltar,

here represented by Mr Carl Speecke, «ingénieur commercial», with professional address at 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on October 10, 2003.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 87.845, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 20, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1258 of August 29, 2002.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 28, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1324 of September 12, 2002.

- The Company's capital is set at one hundred and twenty thousand (120,000.-) US dollars (USD), represented by one thousand and two hundred (1,200) shares of a par value of one hundred (100.-) US dollars (USD) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. To replace the text of Article 10 of the Articles of Association of the Company by the following new text: «The Company's financial year runs from the sixteenth of October of each year to the fifteenth of October of the following year.».

2. To modify the first paragraph of Article 11 of the Articles of Association of the Company as follows: «Each year, as of the fifteenth of October, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.».

3. To replace the last sentence of Article 11 of the Articles of Association of the Company (i.e., «Interim dividends may be distributed to the extent is permitted and under the conditions foreseen by the law on commercial companies») as follows:

«Interim dividends may be distributed, at any time, within the legal limits under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.

2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the partners.

4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.»

4. Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolutions:

First resolution

It is resolved to change the financial year-end from December 31 to October 15, so that the current financial year which began on January 1, 2003 will end on October 15, 2003.

As a consequence, Articles 10 and 11, paragraph 1 of the Articles of Incorporation are amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 10.** The Company's financial year runs from the sixteenth of October of each year to the fifteenth of October of the following year.».

«**Art. 11.** Each year, as of the fifteenth of October, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.».

Second resolution

It is resolved to replace the actual wording of Article 11, paragraph 5 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 11. Paragraph 5:** Interim dividends may be distributed, at any time, within the legal limits under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the partners.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.».

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TJT (B) (GIBRALTAR) INVESTMENT COMPANY LIMITED, une société constituée sous les lois de Gibraltar, avec siège social au 57/63 Line Wall Road, P.O. Box 199, Gibraltar,

ici représentée par Monsieur Carl Speecke, ingénieur commercial, avec adresse professionnelle au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 octobre 2003.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 87.845, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1258 du 29 août 2002.

Les statuts ont été modifiés suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1324 du 12 septembre 2002.

- Le capital social de la Société est fixé à cent vingt mille (120.000,-) dollars US (USD), représenté par mille deux cents (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars US (USD) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Décision de remplacer le texte de l'article 10 des statuts de la Société par le nouveau texte suivant: «L'année sociale de la Société commence le seize octobre de chaque année et se termine le quinze octobre de l'année suivante.».

2. Décision de modifier l'alinéa premier de l'article 11 des statuts de la Société comme suit: «Chaque année, au quinze octobre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.».

3. Décision de remplacer la dernière phrase de l'article 11 des statuts de la Société (i.e. «Des acomptes sur dividendes pourront être versés dans la mesure permise et suivant les conditions prévues par la loi») comme suit:

«Des acomptes sur dividendes pourront être versés à tout moment dans les limites légales sous les conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires sont établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes font apparaître un bénéfice, y inclus les bénéfices reportés ou ceux transférés à une réserve extraordinaire.
3. La décision de verser des acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou, selon le cas, par une assemblée extraordinaire des associés.
4. Le paiement est effectué après que la Société aura obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.»

4. Divers.

L'associée unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de changer la fin de l'exercice social du 31 décembre au 15 octobre, de sorte que l'exercice social en cours qui a commencé le 1^{er} janvier 2003 se terminera le 15 octobre 2003.

En conséquence, les articles 10 et 11, alinéa 1^{er} des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le seize octobre de chaque année et se termine le quinze octobre l'année suivante.».

«**Art. 11. Alinéa 1^{er}:** Chaque année, au quinze octobre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.».

Deuxième résolution

Il est décidé de remplacer le libellé actuel de l'article 11, alinéa 5 des statuts comme suit:

«**Art. 11. Alinéa 5:** Des acomptes sur dividendes pourront être versés à tout moment dans les limites légales sous les conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires sont établis par le gérant ou par le conseil de gérance.
2. Ces comptes font apparaître un bénéfice, y inclus les bénéfices reportés ou ceux transférés à une réserve extraordinaire.
3. La décision de verser des acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou, selon le cas, par une assemblée extraordinaire des associés.
4. Le paiement est effectué après que la Société aura obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.».

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Speecke, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, vol. 140S, fol. 97, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(066749.3/230/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 87.845.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1328 du 14 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(066750.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES NO I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 85.162.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

FRANCE INDUSTRIAL PROPERTIES NO I S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(066177.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TELEVISION HOLDINGS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 40.502.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2003, réf. LSO-AI06428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

F. Mahrouk.

(065472.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

PLASTICHE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 55.111.000,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.056.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} octobre 2003

- L'Assemblée approuve le rapport du conseil de gérance.
- L'Assemblée donne décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- Les démissions de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX KONZERN, S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leur fonction de gérant sont acceptées avec effet immédiat.

L'Assemblée donne décharge aux gérants démissionnaires pour l'exercice de leur mandat au 1^{er} octobre 2003.

- L'Assemblée nomme Madame Corinne Bitterlich, conseiller juridique, demeurant 29, rue du Bois à L-1251 Luxembourg, Madame Marjorie Fever, employée privée, demeurant 11, avenue Grande-Duchesse Charlotte à L-5654 Mondorf-les-Bains et Madame Françoise Dumont, employée privée, demeurant 22C, Aischdall à L-8480 Eischen en remplacement des gérants démissionnaires. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065985.3/655/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

EB TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 57.512.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 octobre 2003 à Luxembourg

1) L'assemblée a décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 3, rue de la Loge à L-1945 Luxembourg au 6-12, rue du Fort Wallis à L-2714 Luxembourg.

2) L'assemblée a accepté les démissions de Messieurs Noël Delaby, Rudi Lehnen et Marian Murzynski de leurs fonctions d'administrateurs.

Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs démissionnaires.

Ont été nommés nouveaux administrateurs pour un terme de 6 ans:

- Monsieur Vincent Buss, indépendant, demeurant 6 Wapenstraat à 2000 Antwerpen.

- Madame Ingrid Blockhuys, employée, demeurant 2 Wapenstraat à 2000 Antwerpen.

A été nommée administrateur-délégué pour un terme de 6 ans:

- Madame Valérie Buss, employée, demeurant 11 Rijke Beukelaarstraat à 2000 Antwerpen.

3) La S.à r.l. LUXREVISION a été nommée commissaire aux comptes pour un terme de 6 ans et ce en remplacement de la S.A. FIDUCOM à qui décharge pleine et entière a été accordée.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

V. Buss

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066495.3/664/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

LEXICON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 64.359.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 2003

- Les démissions de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leur fonction d'administrateur sont acceptées avec effet immédiat.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat au 1^{er} octobre 2003.

- L'Assemblée nomme Monsieur Jean-François Cordemans, employé privé, demeurant 8, rue de la Confédération à CH-1204 Genève, Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant 17, rue Eisenhower à L-8321 Olm et la société LOUV, S.à r.l. ayant son siège social 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg en remplacement des administrateurs démissionnaires. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- La démission de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée avec effet immédiat. L'Assemblée donne décharge au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat au 1^{er} octobre 2003.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire la société FIN-CONTRÔLE S.A. ayant son siège social 13, rue Beaumont à L-1219 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 16, rue Notre-Dame à L-2240 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065988.3/655/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

KNOXX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: € 12.500,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 89.536.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04348, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(066051.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

METELCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 66.451.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04340, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(066053.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

RESINEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 80.606.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} octobre 2003

- Les démissions de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leur fonction d'administrateur sont acceptées avec effet immédiat.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat au 1^{er} octobre 2003.

- L'Assemblée nomme Monsieur Jean-François Cordemans, employé privé, demeurant 8, rue de la Confédération à CH-1204 Genève, Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant 17, rue Eisenhower à L-8321 Olm et la société LOUV, S.à r.l. ayant son siège social 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg en remplacement des administrateurs démissionnaires. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- La démission de ELPERS & CO, Réviseurs d'Entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée avec effet immédiat. L'Assemblée donne décharge au commissaire aux comptes démissionnaire pour l'exercice de son mandat au 1^{er} octobre 2003.

- L'Assemblée nomme en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Jean-Bernard Zeimet, demeurant 67, rue Michel Welter à L-2730 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 16, rue Notre-Dame à L-2240 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065990.3/655/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ANASTASIA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.115.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(066052.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TRANSASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Schiffflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».
R. C. Luxembourg B 25.619.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2003

L'Assemblée nomme en tant que membres du Conseil d'Administration Mme Bonaria Carmen, M. Bonaria André, MATERIAUX S.A., représentée par M. Weiler Christian, M. Fischer Heinz, M. De Melo Rodrigues Antonio pour une période de 6 ans.

Le mandat d'administrateur-délégué de M. Bonaria André est renouvelé pour 6 ans.

La société MAZARS est renommée comme réviseur d'entreprises pour l'exercice 2003.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

MAZARS

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066393.3/1682/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BARRAMUNDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: € 38.600,-.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 89.841.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un gérant

(066063.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 62.149.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04446, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l.

R. Jan Schol

Gérant

(066168.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 62.149.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

KIMBERLY-CLARK LUXEMBOURG, S.à r.l.

R. Jan Schol

Gérant

(066171.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 31.583.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2003

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara, Roger Reynaud et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2004.

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'Entreprises a été fixé à un an c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'Entreprises DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2004.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04468. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066454.3/1122/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

ABSOLUTE VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.021.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABSOLUTE VENTURES S.A.

Signature

Un mandataire

(066318.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 76.775.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066324.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

PROVENCE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 44.150.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, réf. LSO-AJ03285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066326.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

ARTIMMO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.103.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04614, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa

Administrateur

(066362.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

CAPITAL GUIDANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 38.754.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

CAPITAL GUIDANCE (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(066183.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

WEISSBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.423.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

WEISSBERG S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

(066187.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue J. Hackin.
R. C. Luxembourg B 89.589.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

BRISTOL-MYERS SQUIBB LUXEMBOURG, S.à r.l.

P. Van Denzen

Gérant B

(066194.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

RENAISSANCE CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 53.541.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

RENAISSANCE CAPITAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(066196.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

POLE STAR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 58.791.

Il résulte de lettres adressées à la société en date du 3 octobre, que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 3 octobre 2003 que Monsieur Ley Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg, a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a dénoncé par lettre datée du 3 octobre 2003 tout office de domiciliation de ladite société, avec préavis de 8 jours.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066459.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.698.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(066197.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

GREAT WATERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.344.

Statuts coordonnés suite à une augmentation de capital en date du 10 octobre 2003, acté sous le n° 631 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(066420.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

IMOMAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 48.919.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04458, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(066363.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

C.S.P. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 34.033.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 octobre 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066461.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

PROPOLIS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 56.204.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04451, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(066364.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

ORMEAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 63.852.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(066366.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VANPIPERZEEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04447, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Houssa
Administrateur

(066367.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

GROENGROND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.474.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04442, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas
Administrateur

(066368.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

INALUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 40.656.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04431, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)
Signature

(066371.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

F.G. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 53.322.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04425, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(066370.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

ACAJU INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 56.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04435, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(066372.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VEREWINKEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04438, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Calvi

Administrateur

(066373.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

MICABOUL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 14.117.

Le bilan au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04421, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(066375.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

CBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 54.839.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(066396.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

SICRIS PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2814 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 77.995.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(066398.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

JANI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2814 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 49.690.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(066399.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VOYAGES WASTEELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 62A, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 7.624.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(066400.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

HOST IT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Luxembourg, 166, rue de Dippach.

R. C. Luxembourg B 78.113.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 22 septembre 2003*

1. Remplacement du commissaire aux comptes, ERNST & YOUNG S.A., avec siège social 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg par FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg avec effet au 28 septembre 2000 et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2003.

Fait à Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Certifié sincère et conforme

HOST IT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Administrateurs

Suit la traduction en anglais du texte qui précède:

*Extract of the Resolution taken at the Extraordinary General Meeting
held at the Registered Office on September 22nd, 2003*

1. Replacement of the Statutory Auditor, ERNST & YOUNG S.A., with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg by FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg with effect as of 28th September 2000 until the Annual General Meeting of 2003.

Luxembourg, the 22 september 2003.

For true copy

HOST IT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03931. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066524.3/795/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

APPARATUR VERFAHREN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.420.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2003

La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2003.

Certifié sincère et conforme
APPARATUR VERFAHREN S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066507.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

IMMOBILIERE ARGILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.262.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 avril 2003

La révocation de Michèle Musty de son mandat d'Administrateur, est acceptée.

Mademoiselle Marjorie Fever, employée privée, demeurant au 11, avenue de la Grande-Duchesse Charlotte, L-5654 Mondorf-les-Bains, est nommée nouvel Administrateur en remplacement de Madame Michèle Musty. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme
IMMOBILIERE ARGILE S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066519.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE ITALMOBILIARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.494.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2003, actée sous le n° 635 pardevant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(066791.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

BEPEF INVESTMENTS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 83.055.

EXTRAIT

Il résulte d'une réunion du conseil d'administration du 6 octobre 2003 que le siège social de la société a été transféré du 8, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme
ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(066455.3/655/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

DEGROOF HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 28.259.

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration

A l'unanimité, le Conseil d'Administration décide, conformément à l'article 2 des Statuts, de transférer le siège social du 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, avec effet au 25 septembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 septembre 2003.

A. Philippson / A. Schockert

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04875. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066737.3/034/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

BEARBULL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 27.528.

Extrait du Conseil d'Administration du 1^{er} août 2003

Le Conseil d'Administration décide de transférer en date du 26 octobre 2003 le siège social du 8, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEARBULL (LUXEMBOURG) S.A.

G. De Bruyne / M. Goreux

Président / Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066738.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 32.026.

Extrait du Conseil d'Administration du 23 septembre 2003

Le Conseil d'Administration décide de transférer en date du 26 septembre 2003 le siège social du 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DEGROOF CONSEIL (LUXEMBOURG) S.A.

P. Esser / P. Lamarche

Administrateur-Délégué / Administrateur-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ04880. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066739.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

BETA LUX SELECTION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 79.324.

Le conseil d'administration du 29 mai 2003 a décidé de transférer le siège social de la Sicav du 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg avec effet au 30 mai 2003.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour BETA LUX SELECTION

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(066427.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

BETA INTERNATIONAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.902.

Le conseil d'administration du 29 mai 2003 a décidé de transférer le siège social de la Sicav du 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg avec effet au 30 mai 2003.

Luxembourg, le 15 septembre 2003.

Pour BETA INTERNATIONAL

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Omphalius / A. Laube

(066428.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

FRANCE LUXEMBOURG INVEST ADVISORY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 31.584.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 septembre 2003

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs sortants, Messieurs Jacques Betti, Justin Cerasani, Pierre Filliger, Jean-Claude Finck, Lucien Miara et Roger Scemama. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2004.

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an c'est à dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes DELOITTE & TOUCHE pour un nouveau terme d'un an, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en septembre 2004.

Luxembourg, le 15 octobre 2003.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066451.3/1122/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

INTERTEL & CO, Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 74.638.

In the year two thousand and three, on the sixth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Jean-Marc Debaty, company director, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, acting as attorney of the company INTERTEL & CO, a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office in Luxembourg,

by virtue of a resolution taken and by virtue of a power of attorney signed by the General Partner of the Company, on September 15 respectively September 18, 2003.

Copies of such resolution and power of attorney, signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Who declared and required the notary to act that.

I. The company INTERTEL & CO was organized as a partnership limited by shares pursuant to a deed of the undersigned notary dated February 24, 2000.

The Articles of Incorporation of the Company have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 442 of June 21, 2000.

The Articles of Incorporation of the Company have been amended several times and lastly pursuant to a deed of the undersigned notary dated December 31, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 692 of May 4, 2002.

II. The Company has presently an entirely subscribed and fully paid-in capital of nine hundred thousand and one hundred (EUR 900,100.-) euro consisting of one (1) participating management share of a par value of one hundred (EUR 100.-) euro and of nine thousand (9,000) ordinary shares of a par value of one hundred (100.-) euro each. Article 5, third paragraph, fixes the authorized capital of the Company at one hundred million (EUR 100,000,000.-) euro consisting of one (1) participating management share of a par value of one hundred (EUR 100.-) euro and of nine hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (999,999) ordinary shares of a par value of one hundred (EUR 100.-) euro each, whereas paragraphs 4, 5, 7 and 8 of the same Article 5 state that:

«The General Partner of the Company is authorised and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting as of 21st February, 2000, and expiring on the fifth anniversary of this date, i.e. on 21st February, 2005, for any authorised shares which have not yet been subscribed; the General Partner shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital under the authorised share capital and shall accept subscriptions for such shares.

The General Partner is hereby authorised and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

Each time the General Partner shall act to render effective the increase of capital, as authorised, Article 5 of the Articles of Association of the Company shall be amended so as to reflect the result of such action; the General Partner shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

In connection with this authorisation to increase the capital and in compliance with article 32-3 (5) of the law of 10th August, 1915, on commercial companies, as amended, (the «Law»), the General Partner of the Company is authorised to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years and to determine what issue premium will have to be paid in the course of this capital increase.»

III. Pursuant to the above-mentioned resolution of the General Partner of September 15, 2003, the General Partner has obtained and accepted the subscription by a subscriber to five hundred (500) new ordinary shares of the Company having a par value of one hundred (EUR 100.-) euro per share, representing an increase of capital of fifty thousand (EUR 50,000.-) euro.

These new ordinary shares have been fully subscribed and entirely paid up in cash.

The reality of the subscription has been proved to the undersigned notary by a subscription report.

It has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it, that the amount of fifty thousand (EUR 50,000.-) euro is forthwith at the free disposal of the Company.

IV. As a consequence of such increase of capital, the first paragraph of Article 5 should now read as follows:

«Art. 5. First paragraph

The subscribed share capital of the Company is set at nine hundred fifty thousand and one hundred (EUR 950,100) euro consisting of one (1) participating management share of a par value of one hundred (EUR 100.-) euro and of nine thousand and five hundred (9,500) ordinary shares of a par value of one hundred (EUR 100.-) euro each.»

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jean-Marc Debaty, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg,

agissant en tant que mandataire de la société INTERTEL & CO, une société en commandite par actions constituée d'après les lois de Luxembourg avec siège social à Luxembourg,

en vertu d'une résolution adoptée et d'une procuration donnée par son Associé Commandité en date du 15 respectivement 18 septembre 2003.

Des copies de ces résolution et procuration resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I. La société INTERTEL & CO fut constituée sous forme d'une société en commandite par actions suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 24 février 2000.

Les statuts de la Société ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 442 du 21 juin 2000.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 31 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 692 du 4 mai 2002.

II. La Société a actuellement un capital entièrement souscrit et intégralement libéré de neuf cent mille cent (EUR 900.100,-) euros consistant en une (1) action de commandité d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros et en neuf mille (9.000) actions de commanditaire d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.

Le troisième alinéa de l'article 5 de la Société fixe le capital autorisé à cent millions (EUR 100.000.000,-) d'euros, consistant en une (1) action de commandité d'une valeur nominale de cent (100,-) euros et en neuf cent quatre-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999.999) actions de commanditaires d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros, alors que les alinéas 4, 5, 7 et 8 du même article 5 disposent:

«L'Associé Commandité de la SCA est autorisé et mandaté de réaliser toute augmentation de capital, en totalité ou en partie, au cours d'une période de cinq ans commençant le 21 février 2000 et expirant au cinquième anniversaire de ce jour, soit au 21 février 2005 exclu, pour tout montant du capital autorisé non encore utilisé; l'Associé Commandité peut décider d'émettre des actions représentant la totalité ou une partie du capital autorisé et il peut accepter les souscriptions correspondant à ces actions.

L'Associé Commandité est par les présentes autorisé et mandaté de fixer les conditions de toute souscription, ou il peut de temps à autre décider de réaliser une telle augmentation totale ou partielle par la conversion de tout bénéfice net de la SCA en capital et par attribution d'actions de commanditaire entièrement libérées aux Associés Commanditaires au lieu de dividendes.

Chaque fois que l'Associé Commandité aura fait acter une augmentation de capital, telle qu'autorisée, l'article 5 des statuts de la SCA sera adapté de manière à refléter le résultat de cette action. L'Associé Commandité prendra ou autorisera une personne pour prendre les mesures nécessaires afin de faire acter et publier cette modification.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital et conformément à l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'Associé Commandité est autorisé à limiter ou à supprimer le droit de souscription préférentiel des associés commanditaire existants pour la même période de cinq ans et de déterminer la prime d'émission qui devra être payée dans le contexte de cette augmentation de capital».

III. En exécution de la résolution de l'Associé Commandité précitée prise en date du 15 septembre 2003, l'Associé Commandité a obtenu et accepté la souscription par un souscripteur pour cinq cents (500) actions de Commanditaire de la Société d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune, représentant une augmentation de capital de cinquante mille (EUR 50.000,-) euros.

Ces nouvelles actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par un bulletin de souscription.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant de cinquante mille (EUR 50.000,-) euros est désormais à la libre disposition de la Société.

IV. A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'article 5, alinéa premier des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Alinéa premier.

Le capital social souscrit est fixé à neuf cent cinquante mille cent (EUR 950.100,-) euros consistant en une (1) action de commandité d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros et en neuf mille cinq cents (9.500) actions de commanditaire d'une valeur nominale de cent (EUR 100,-) euros chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. Debaty, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, vol. 140S, fol. 94, case 11. – Reçu 500 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(066751.3/230/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

INTERTEL & CO, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 74.638.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1289 du 6 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(066752.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

BIP S.A., BGL INVESTMENT PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1356 Luxembourg, 1, rue des Coquelicots.

R. C. Luxembourg B 75.324.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mai 2003, actée sous le n° 290 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(066421.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

CABOT HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2240 Luxembourg, 43, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 96.251.

—
STATUTES

In the year two thousand three, on the tenth day of September.
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) SKERRY LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands having its registered office in Atlantic Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, is registered under the number 515923, duly represented by Mr Jean-Christophe Dauphin, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 2, 2003.

2) Mr Bas Schreuders, managing director, born in Breda (The Netherlands), on December 12, 1954, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, duly represented by Mr Jean-Christophe Dauphin, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on September 1, 2003.

The proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacities, have drawn up the following Articles of Incorporation of a public limited company («société anonyme») which they declare organized among themselves:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of CABOT HOLDING S.A.

Art. 2. The company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose of the company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The company may also acquire and manage all patents and other rights deriving from the patents or complementary thereto.

The company may borrow and grant any assistance, loan advance or guarantee to companies in which it has a direct and substantial interest.

The company shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public. In general, the company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes, remaining always, however, within the limits established by the Law of July 31, 1929, concerning Holding Companies and by article 209 of the amended Law of 10th August 1915 on commercial companies.

Art. 4. The registered office of the company is established in Luxembourg City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors. In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

The address of the registered office may be transferred within the town limits of Luxembourg City by a simple resolution of the Board of Directors.

B. Share capital - Shares

Art. 5. The subscribed capital is set at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-) consisting of three hundred ten (310) shares having a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

The company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions provided for by law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors. The company may issue certificates representing bearer shares. These certificates shall be signed by two directors.

The company will recognise only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to appoint one sole proxy to represent the share in relation to the company. The company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as the sole owner in relation to the company.

C. General meetings of shareholders

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the company shall represent the entire body of shareholders of the company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convened by request of shareholders representing at least 20% of the company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1st Monday of June at 13.30 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time-limits required by law shall govern the convening notices and the conduct of the meetings of shareholders of the company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or telefax. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present or represented. The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

D. Board of directors

Art. 9. The company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the company. The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders. In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal provisions.

Art. 10. The board of directors shall meet upon call by two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or telefax, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or telefax another director as his proxy.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or telefax, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by two directors. Copies or excerpts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interests.

All powers not expressly reserved by law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

Art. 13. According to article 60 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the daily management of the company as well as the representation of the company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly.

Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

The delegation to a member of the board of directors is subject to prior authorisation of the general meeting of shareholders.

The company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 14. The company will be bound by the joint signature of two directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

E. Supervision of the company

Art. 15. The operations of the company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six years.

F. Financial year - Profits

Art. 16. The accounting year of the company shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first.

Art. 17. From the annual net profits of the company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the company, as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions provided for by law.

G. Liquidation

Art. 18. In the event of dissolution of the company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

H. Amendment of the Articles of Incorporation

Art. 19. These Articles of Incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted under the conditions of quorum and majority provided for in article 67-1 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

I. Final clause - Applicable law

Art. 20. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies and the law of July 31, 1929 on holding companies, and amendments thereto.

Transitional provisions

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the company and shall terminate on December 31, 2003.
- 2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2004.

Subscription and payment

The subscribers have subscribed as mentioned hereafter:

1) SKERRY LIMITED, prenamed: three hundred nine shares	309
2) Mr Bas Schreuders, prenamed: one share	<u>1</u>
Total of shares: three hundred ten	310

All the shares have been partly paid up to the extent of 80.60% or twenty-four thousand nine hundred eighty-six euros (EUR 24,986.00), so that the amount of twenty-four thousand nine hundred eighty-six euros (EUR 24,986.00.-) is as of now available to the company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Estimation of the share capital

For the purpose of registration, the share capital is evaluated at thirty one thousand euros (EUR 31,000.-).

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand and five hundred euros (EUR 2,500.-).

General meeting of shareholders

The above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as fully convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly convened, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The number of directors is fixed at three and the number of statutory auditors at one.
2. The following persons are appointed as directors:
 - a) Mr Bas Schreuders, prenamed;
 - b) Mr Frank Welman, private employee, born in Heerlen (The Netherlands) on September 21, 1963, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal;
 - c) Mrs Nancy Bleumer, private employee, born in Doetinchem (The Netherlands) on November 30, 1971, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
3. The following person is appointed statutory auditor:

ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, à L-2174 Luxembourg, registered into the Registre du Commerce of Luxembourg, under the number B 74.348.

4. The address of the Company is set at 43, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg.

5. The term of office of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting called to approve the accounts of the accounting year 2008.

6. The general meeting, according to article 60 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, authorises the board of directors to delegate the daily management of the company and the representation of the company in relation with this management to any of its members.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) SKERRY LIMITED, société de droit des Iles Vierges Britannique établie et ayant son siège social à Atlantic Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Island, enregistrée sous le numéro 519983,

dûment représentée par Monsieur Jean-Christophe Dauphin, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 2 septembre 2003.

2) Monsieur Bas Schreuders, administrateur-délégué, né à Breda (Pays-Bas) le 12 décembre 1954, demeurant professionnellement à L-2449, 59, boulevard Royal

dûment représenté par Monsieur Jean-Christophe Dauphin, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} septembre 2003.

Les procurations signées ne varietur par tous les comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de CABOT HOLDING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou substantiel, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement ouvert au public. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et de l'article 209 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg ville.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Le siège social de la société peut être transféré à l'intérieur des limites de la ville de Luxembourg sur simple décision du conseil d'administration.

B. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital souscrit peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs. La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

C. Assemblées générales des actionnaires

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un cinquième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 1^{er} lundi du mois de juin à 13.30 heures. Si ce jour est un jour férié légal à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés. Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

D. Conseil d'administration

Art. 9. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, jusqu'à ce que leur successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. Le conseil d'administration se réunira sur la convocation de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société.

Tous pouvoirs que la loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 13. La gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement.

Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 14. La société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

E. Surveillance de la société

Art. 15. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera le ou les commissaire(s) aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

F. Exercice social - Bénéfices

Art. 16. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

G. Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui peuvent être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

H. Modification des statuts

Art. 19. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

I. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financière.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les souscripteurs ont souscrit les actions comme suit:

1) SKERRY LIMITED, prénommée: trois cent neuf actions	309
2) Monsieur Bas Schreuders, prénommé: une action	<u>1</u>
Total des actions: trois cent dix	310

Toutes les actions ont été partiellement libérées en espèces à concurrence de 80,60%, savoir vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-six euros (EUR 24.986,-), de sorte que la somme de vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-six euros (EUR 24.986,-) est dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Evaluation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est évalué à trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et le nombre des commissaires à un.
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs:
 - a) Monsieur Bas Schreuders, prénommé;
 - b) Monsieur Frank Welman, employé privé, né à Heerlen (Pays-Bas) le 21 septembre 1963, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal;
 - c) Madame Nancy Bleumer, employée privée, née à Doetinchem (Pays-Bas) le 30 novembre 1971, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
3. A été nommée commissaire aux comptes:
ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, à L-2174 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce de Luxembourg sous le numéro B 74.348
4. L'adresse de la société est au 43, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg.
5. Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'assemblée générale amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2008.
6. L'assemblée générale, conformément à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société et la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-C. Dauphin, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 63, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

G. Lecuit.

(066783.3/220/402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

FIRSTNORDIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 28.945.

In the year two thousand and three, on the eighth of October.

In the presence of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, public notary, residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand Duchy of Luxembourg),

was held the extraordinary general meeting of the shareholders of the company FIRSTNORDIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., a société anonyme with head office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé,

incorporated under the denomination of DANSKE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. by a deed received by the undersigned notary, on September 21st, 1988, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 328 of December 14th, 1988. The articles of incorporation have been amended by a deed received by the undersigned notary on October 6th, 1989, published in the Mémorial C, number 63 of February 26th, 1990, by a deed received by the undersigned notary on November 20th, 1992, published in the Mémorial C, number 67 of February 11th, 1993, by a deed received by the undersigned notary on December 17th, 1993, published in the Mémorial C, number 100 of March 18th, 1994, by a deed received by the undersigned notary on June 9th, 1999, published in the Mémorial C, number 661 of September 1st, 1999, and with adoption of the actual denomination by a deed of the undersigned notary on August 4th, 2000, published in the Mémorial C, number 615 of August 29th, 2000,

registered at the Register of Commerce kept at the office of the Commercial Court of and in Luxembourg, under the section B and the number 28.945.

Bureau

The meeting of shareholders is opened at 2.00 p.m. and presided over by Mr Mogens Holm, Managing Director, residing professionally in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

The President appoints as secretary Mrs Claudine Schultz-Weber, Secretary, residing professionally in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

The meeting elects as scrutineers:

1. Mr Peter Dyhr, Senior Fund Administration Officer, residing professionally in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, and

2. Mrs Margaret Fennessy, Secretary, residing professionally in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

Composition of the meeting

The shareholders present or represented as well as the number of shares held by each of them are listed in the attendance list signed by the members of the bureau, which shall remain attached to the original of this deed with the proxies referred to therein, after having been signed *in varietur* by the members of the bureau and the undersigned notary.

Statement of the President

The President reports and requests the notary to authenticate the following:

I.- The agenda of this meeting is as follows:

1. Amendment of paragraph 6 of Article 12 of the Articles of Incorporation of the company, which will be read as follows:

«Except as stated below, the Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is in attendance (which may be by way of a conference telephone-call) or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In case of a tie, the Chairman or the director who presides the meeting has a casting vote.»;

2. Amendment of Article 18 of the Articles of Incorporation of the company, which will be read as follows:

«The operations of the Corporation including particularly its books of accounts and the filing of the laws of Luxembourg, shall be supervised by one or more independent auditors (*réviseurs d'entreprises*) who shall not otherwise be affiliated with the Corporation. The independent auditor(s) other than the first statutory shall be elected by the annual meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders and shall remain in office until re elected or until his successor is elected and qualified.

The independent auditor(s) in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»;

3. Demission of Mr Mogens Holm from its mandate as member of the Board;

4. Election of the following additional Board Members: Mr Anders Lauge Thomassen and Mr Torben Krag.

II.- There exist at present five thousand (5,000) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, representing the entire capital of one hundred and twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-). As evidenced by the attendance list, all the shares are present or represented. The meeting can thus deliberate and validly deal with the items on its agenda, without that it be necessary to evidence convening notices.

Statement of the validity of the meeting

The statement of the President, after verification by the scrutineers, is recognized as correct by the meeting. The meeting recognizes itself as validly constituted and apt to deliberate upon the items on the agenda.

Resolutions

The meeting considers the items on its agenda and, after having deliberated, has approved unanimously, the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to amend paragraph 6 of Article 12 of the Articles of Incorporation of the company, which will be read as follows:

«Except as stated below, the Board can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is in attendance (which may be by way of a conference telephone-call) or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In case of a tie, the Chairman or the director who presides the meeting has a casting vote.».

Second resolution

The general meeting resolves to amend Article 18 of the Articles of Incorporation of the company, which will be read as follows:

«The operations of the Corporation including particularly its books of accounts and the filing of the laws of Luxembourg, shall be supervised by one or more independent auditors (*réviseurs d'entreprises*) who shall not otherwise be affiliated with the Corporation. The independent auditor(s) other than the first statutory shall be elected by the annual meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders and shall remain in office until re elected or until his successor is elected and qualified.

The independent auditor(s) in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.».

Third resolution

The general meeting accepts the demission of Mr Mogens Holm from its mandate as member of the Board and grants him full discharge for the fulfilment of his mandate until today.

Fourth resolution

The general meeting resolves to elect Mr Anders Lauge Thomassen, First Vice President, born in Thisted (Denmark), on May 17, 1962, residing in DK-3050 Humlebaek, 20, Frederikkevej and Mr Torben Krag, Deputy General Manager, born in Nykoebing (Denmark), on February 27, 1963, residing in L-5214 Sandweiler, 17, rue du Cimetière, as additional members of the Board.

Their mandate will expire at the annual general meeting to be held in 2004.

Costs

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the company, as a result of the presently stated, are estimated at approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

With no outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close at 2.30 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up on the date named at the beginning of this document in Luxembourg.

The document having been read and interpreted in a language known to the members of the meeting, the members of the Bureau, known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois le huit octobre.

Par-devant Nous Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIRSTNORDIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., avec siège social à L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé,

constituée sous la dénomination de DANSKE FUND MANAGEMENT COMPANY S.A. par acte du notaire soussigné, le 21 septembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 328 du 14 décembre 1988. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 6 octobre 1989, publié au Mémorial C, numéro 63 du 26 février 1990, suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 20 novembre 1992, publié au Mémorial C, numéro 67 du 11 février 1993, suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 17 décembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 100 du 18 mars 1994, suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 9 juin 1999, publié au Mémorial C, numéro 661 du 1^{er} septembre 1999, et suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 4 août 2000, portant adoption de la dénomination actuelle, publié au Mémorial C, numéro 615 du 29 août 2000,

immatriculée au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 28.945.

L'assemblée est ouverte à 14.00 heures et est présidée par Monsieur Mogens Holm, Managing Director, demeurant professionnellement à L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

Le président désigne comme secrétaire Madame Claudine Schultz-Weber, Secrétaire, demeurant professionnellement à L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

L'assemblée désigne comme scrutateurs:

1. Monsieur Peter Dyhr, Senior Fund Administration Officer, demeurant professionnellement à L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, et
2. Madame Margaret Fennessy, Secrétaire, demeurant professionnellement à L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, ressortent de la liste de présence arrêtée par les membres du bureau, laquelle de même que les procurations y mentionnées, resteront annexées aux présentes, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé de Monsieur le Président

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Modification du paragraphe 6 de l'Article 12 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Sous réserve de ce qui sera dit ci-après, le Conseil ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs participe à la réunion (ce qui pourra se faire au moyen d'une conférence organisée par téléphone) ou y est représentée. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors d'une telle réunion. En cas de partage des voix, le Président, ou l'administrateur qui préside la réunion, aura une voix prépondérante.»;

2. Modification de l'Article 18 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La surveillance des opérations de la société, y inclus en particulier la tenue de ses livres comptables et les déclarations fiscales et autres requises par la loi luxembourgeoise, sera confiée à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises, indépendant(s) de la Société. Le(s) réviseur(s) d'entreprises, sauf le premier d'entre eux, sera/ seront élu(s) par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société pour un terme expirant à la prochaine assemblée annuelle et restera/ resteront en fonction jusqu'à ce qu'il(s) soit/soient réélu(s) ou que son/leurs successeur(s) ait/aient été élu(s) et ait/aient accepté cette/ces fonction(s).

Le(s) réviseur(s) d'entreprises peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment avec ou sans motif par les actionnaires.»;

3. Démission de Monsieur Mogens Holm de son mandat de membre du Conseil d'Administration;

4. Election comme membre supplémentaire du Conseil d'Administration de Monsieur Anders Lauge Thomassen et Monsieur Torben Krag.

II.- Il existe actuellement cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-). Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les objets à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Monsieur le Président, après vérification par les scrutateurs, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier le paragraphe 6 de l'Article 12 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Sous réserve de ce qui sera dit ci-après, le Conseil ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs participe à la réunion (ce qui pourra se faire au moyen d'une conférence organisée par téléphone) ou y est représentée. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés lors d'une telle réunion. En cas de partage des voix, le Président, ou l'administrateur qui préside la réunion, aura une voix prépondérante.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'Article 18 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«La surveillance des opérations de la société, y inclus en particulier la tenue de ses livres comptables et les déclarations fiscales et autres requises par la loi luxembourgeoise, sera confiée à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises, indépendant(s) de la Société. Le(s) réviseur(s) d'entreprises, sauf le premier d'entre eux, sera/ seront élu(s) par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société pour un terme expirant à la prochaine assemblée annuelle et restera/resteront en fonction jusqu'à ce qu'il(s) soit/soient réélu(s) ou que son/leurs successeur(s) ait/aient été élu(s) et ait/aient accepté cette/ces fonction(s).

Le(s) réviseur(s) d'entreprises peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment avec ou sans motif par les actionnaires.»

Troisième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Mogens Holm de son mandat de membre du Conseil d'Administration et lui accorde entière décharge en ce qui concerne l'exécution de son mandat de membre du Conseil d'Administration, jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'élire comme membre supplémentaire du Conseil d'Administration Monsieur Anders Lauge Thomassen, First Vice President, né à Thisted (Danemark), le 17 mai 1962, demeurant à DK-3050 Humlebaek, 20, Frederikkevej et Monsieur Torben Krag, Deputy General Manager, né à Nykoebing (Danemark), le 27 février 1963, demeurant à L-5214 Sandweiler, 17, rue du Cimetière.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises à la présente assemblée, sont évalués approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président a clôturé l'assemblée à 14.30 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: M. Holm, C. Schultz-Weber, P. Dyhr, M. Fennessy, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, vol. 140S, fol. 96, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 2003.

T. Metzler.

(066534.3/222/201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

FIRSTNORDIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R. C. Luxembourg B 28.945.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 20 octobre 2003.

T. Metzler.

(066535.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

SOGEPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 40.524.

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SOGEPRO S.A., R. C. Luxembourg B 40.524, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 mai 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 473 du 20 octobre 1992.

La séance est ouverte à dix-sept heures trente sous la présidence de Monsieur Pierre Schill, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions ayant eu une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, constituant l'intégralité du capital social antérieur d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la Société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de dissoudre la Société et de la mettre subséquemment en liquidation.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer COLINGTON MANAGEMENT INC, R. C. Tortola N° 190392, une société avec siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, comme liquidateur de la Société, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la Société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix-sept heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Schill, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, vol. 140S, fol. 95, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(066756.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

M & M GLOBAL DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 53.403.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03584, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Signature.

(065848.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

LIA - LETZEBURGER IMMOBILIEN AGENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles.
R. C. Luxembourg B 10.381.

Le soussigné Jean-Marie Sonntag, conseiller immobilier, demeurant à Bascharage, agissant en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée LIA - LETZEBURGER IMMOBILIEN AGENCE, S.à r.l., avec siège social à L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles, démissionne de ses fonctions de gérant de ladite société, avec effet immédiat.

Bascharage, le 10 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(065465.3/218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2003.

AMAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.885.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(066091.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

LNG HOLDINGS, Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.610.

In the year two thousand and three, on the tenth of October.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of his colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, who will remain depository of the present minutes.

Was held an extraordinary General meeting of shareholders of LNG HOLDINGS, a société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies Register under Section B Number 65 610 and having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (hereinafter «the Company»). The Company was incorporated pursuant to a deed passed in front of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Hesperange on 8 July 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 743, on 14 October 1998.

The articles of association have been last amended by a deed of notary André Schwachtgen dated 30 December 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 14 February 2003, number 159.

The meeting is opened at 5 p.m. under the chairmanship of Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary, Frank Stolz-Page, private employee, residing in Mamer.

The meeting elects as scrutineer, Angélique Badot, LL.M., residing in Luxembourg.

The chairman then states:

I. That this extraordinary general meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the meeting sent by registered mail to all registered shareholders on 29 September 2003;

II. That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Reduction of the minimum number of directors from eleven (11) to three (3).
2. Subsequent amendment of article 16, paragraph 2 of the articles of association.

III. That the shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the board of the meeting which, after signature by the shareholders present if they wish so, the proxies of the shareholders represented and the board of the meeting, shall remain attached together with the proxies to this deed to be filed at the same time.

IV. That it results from that attendance list that out of two hundred seventeen thousand two hundred forty-eight (217,248) voting shares without par value, one hundred sixty-seven thousand three hundred eight (167,308) shares are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may validly deliberate and resolve upon the aforementioned agenda of the meeting.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting unanimously approved the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to change the minimum number of directors of the Company from eleven (11) to three (3), being the legal minimum.

Second resolution

As a consequence of the previous resolution, Article 16, paragraph 2 of the articles of association shall read as follows:

Art. 16, paragraph 2:

«The Board of Directors shall consist of not less than three (3) directors, the precise number being determined by the general meeting of shareholders.»

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting is closed.

Whereof the deed is drawn up in Luxembourg on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing persons and in cases of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

This document having been read to the appearing persons, said persons signed together with the notary this deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de LNG HOLDINGS, une société anonyme constituée et existant conformément à la loi luxembourgeoise, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 65 610 et ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (ci-après, la «Société»). La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 743, du 14 octobre 1998.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire André Schwachtgen, en date du 30 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 14 février 2003, numéro 159.

L'assemblée est ouverte à 17 heures sous la présidence de Jean-Marc Ueberecken, LL.M., demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président désigne comme secrétaire Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Angélique Badot, LL.M., demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par courriers recommandés contenant l'ordre du jour de l'assemblée et envoyés à tous les actionnaires nominatifs le 29 septembre 2003.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réduction du nombre minimum d'administrateurs de onze (11) à trois (3).
2. Modification subséquente de l'article 16, paragraphe 2 des statuts.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés qui le désirent et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur deux cent dix-sept mille deux cent quarante-huit (217.248) actions votantes sans désignation de la valeur nominale, cent soixante-sept mille trois cent huit (167.308) actions sont dûment représentées et la présente assemblée est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Après approbation des déclarations du Président et avoir vérifié qu'elle était valablement constituée, l'assemblée approuve à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le nombre minimum d'administrateurs de la Société de onze (11) à trois (3), étant le minimum légal.

Seconde résolution

A la suite de la résolution précédente, le paragraphe 2 de l'article 16 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 16 paragraphe 2:

«Le Conseil d'Administration devra comporter au moins trois (3) administrateurs, le nombre exact devant être déterminé par l'assemblée générale des actionnaires.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: J.-M. Ueberecken, F. Stolz-Page, A. Badot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 76, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(066744.3/230/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

**LNG HOLDINGS, Société Anonyme,
(anc. FirstMark COMMUNICATIONS EUROPE).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.610.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1310 du 10 octobre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(066745.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

HAKOGEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.959.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Paul Haspeslagh, administrateur de sociétés, demeurant 161, Zwevezeelstraat à B-8851 Aardoie, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04113. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(066464.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2003.

IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.035.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(066092.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.
